

Des vigies du patrimoine environnemental

Sur la presqu'île de Guérande, plusieurs associations luttent au quotidien pour la conservation environnementale du territoire.



Depuis la fermeture de l'établissement de rééducation sur la pointe de Pen-Bron, en 2017, l'avenir de ce réservoir à biodiversité et de ce site du patrimoine turballais reste incertain.

1 PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Notre but, c'est de travailler dans l'intérêt collectif pour que la Presqu'île reste vivable », déclare de but en blanc Tyjo Guenneugues, présidente de l'association Vert pays blanc et noir depuis 2 ans. Un objectif également partagé par le CPIE Loire-Océane (centre permanent d'initiatives pour l'environnement). Les deux associations ont non seulement une mission de sensibilisation auprès de la société civile, mais aussi un rôle de surveillance au niveau des grands projets.

En tant qu'associations, ces structures interviennent à titre consultatif dans de nombreuses instances auprès des pouvoirs publics et des acteurs privés. Le CPIE se mobilise notamment sur la question de l'érosion côtière pour « sensibiliser les particuliers et ainsi accompagner les décisions politiques qui devront être prises », selon Alban Viaud, directeur de la structure.

L'association Vert pays blanc et noir, de son côté, explique jouer le rôle de « veilleur » dans le projet de

banc éolien de Guérande. En lien avec EDF et les pouvoirs publics, l'association est présente dans l'ensemble des consultations pour vérifier la bonne tenue des travaux et le respect de tous les engagements environnementaux pris en amont.

Vigilance maximale pour Pen-Bron

Mais chez Vert pays blanc et noir, l'autre dossier important est celui de l'avenir du site de Pen-Bron, classé « Zone natura 2 000 ». Un groupe de travail a été créé par la mairie de La Turballe pour présenter un projet aux Œuvres de Pen-Bron, propriétaires du site. Face à la pression foncière exercée sur le lieu, l'association, partie prenante de cette concertation, se veut très vigilante pour en préserver le patrimoine environnemental. « Il est inenvisageable pour nous de soutenir un projet qui dénature le site ou qui ne serait pas viable dans le temps », prévient la présidente.